

Compte rendu Conseil d'école (3) 06/06/16

Personnes présentes :

Commission scolaire : Sylvie Thomas, Julie Pont (remplaçante de Sylvie à la commission scolaire à la rentrée 2017)
Parents : Kheira Géraldine, Cadeau Sonia, Hamelet Séverine, Labarbarie Florent, Perret Patricia, Delplace Aurélie
Équipe éducative : Julie Gauche, Isabelle Serratrice, Ingrid Oléon
Personnel municipal : Clothilde Ledanois, Monique Hotte, Myriam Blanchard, Nadine Rellier
DDEN : Mme Françoise Roux- Mollard

Excusés : Begonia Orecchioni, Fabienne Bouvier, Marie Gunié, Erika Vorger

1 – Vie de l'école :

1. Prévisionnel effectifs :

L'an prochain, les effectifs sont stables : 74 + 3s élèves prévus

28 + 1s en maternelle = 10 PS / 7 MS / 11 + 1s GS

20 + 1s en CP-CE1 = 10 + 1s CP / 10 CE1

26 + 1s CE2-CM = 10 CE2 / 7 CM1 / 9 + 1s CM2.

Pour la maternelle il sera redemandé, auprès de l'inspection, un Titulaire Remplaçant rattaché à l'école, plus particulièrement pour aider la classe maternelle en début d'année.

Qu'en est-il du personnel de la piscine ? Serait-il disponible l'année scolaire ? Non

2. Péri-scolaire :

Car :

Constat : plus de moteurs allumés en attendant les élèves + plus de jeunes qui « zonent » à l'extérieur.
Donc, du mieux mais la mairie fera un courrier aux transporteurs

Garderie :

L'Aménagement de l'espace a-t-il été discuté avec les employés des services techniques ? (patères, étagères...). Le coût des fournitures est trop cher, il faudra donc faire sans nouveaux aménagements.
Les grands iront donc déposer leurs affaires dans les vestiaires et les maternelles les déposeront sur une table.

Ménage : Qu'en est-il de la propreté des sanitaires des garçons ? C'est mieux.

Il reste à insister sur le lavage des mains.

Cantine : Élèves punis, comment les parents sont-ils mis au courant ? Ce trimestre, les élèves sont moins nombreux et plus calmes. L'équipe de cantine ne souhaite pas faire de retour aux familles. Elle gère les punitions avec les élèves...

Il y aurait besoin de mouchoirs à la cantine. Les familles en fournissent déjà pour les classes. Il sera donc pris des boîtes pour la cantine sur les réserves de l'école.

3. Sécurité / Santé :

- Dans l'école :

Suite aux attentats de Paris, des mesures de sécurité supplémentaires ont été demandées aux écoles :

- Il faut mettre en place un moyen d'alerte spécifique afin de prévenir au plus vite l'ensemble de l'établissement d'une attaque. Ce système doit être distinct de l'alarme incendie. Est-il possible d'installer un système déclenchable de n'importe où dans l'école (chaque classe, réfectoire et BCD) ? La mairie va voir ce qu'elle peut faire et va se renseigner auprès d'autres écoles.

- Les plans d'évacuation de l'école ont-ils été revus avec Mr Bétin (aménagements du bas : salle de taekwondo/chaudière n'apparaissent pas) ? Apparemment, les plans sont à jour en mairie. Reste à changer les affichages à l'école.

- Matériel de sécurité du PPMS nécessaire : 4 talkies-walkies (50€x2) + une petite radio à dynamo (40€ à 50€). Les services techniques n'ont pas de talkies-walkies qu'ils pourraient céder à l'école. La mairie, se chargera donc d'acheter tout ce matériel pour la rentrée 2016.

- Il sera distribué une plaquette à l'attention des familles sur la conduite à tenir en cas d'alerte confinement...

- Autour de l'école :

Le projet d'aménagement des abords de l'école verra le jour durant l'été, la mairie ayant obtenu une subvention du Conseil Départemental.

Un plan de l'aménagement est présenté en conseil d'école et sera diffusé aux familles avec un mot explicatif durant la semaine du 20 juin.

Sur le plan l'espace bus est dissocié de l'espace voitures :

Dorénavant, les bus stationneront devant l'école le matin et rentreront dans la cour le soir et le mercredi midi.

Les parents venant chercher les enfants à l'école, passeront par derrière où seront aménagées 11 places de parking.

Il sera demandé aux familles la plus grande rigueur : respecter les horaires de l'école pour venir chercher leur(s) enfant(s) + prévenir si l'enfant ne prend pas le bus.

Il est rappelé par la mairie que la sécurité des élèves doit primer sur le confort des parents !

Une réunion de présentation de l'aménagement, à l'équipe enseignante et au responsable des TAP, est prévue le mardi 30 août.

- **Autres :**

- PAI : le nom des élèves bénéficiant d'un PAI et l'étude des gestes à avoir seront transmis au responsable des TAP, afin qu'il puisse octroyer les soins nécessaires, lors des activités périscolaires.

- Certains adultes posent la question de l'absence de détecteurs de fumée dans l'école. Ils ne sont obligatoires que dans les espaces où des personnes sont en mesure de dormir sans la surveillance d'un tiers. Il apparaît donc que seul l'espace de sieste pourrait se voir installer un détecteur, puisque l'ATSEM, s'absente parfois pour descendre les élèves ayant fini de dormir. La mairie verra avec les services techniques quelles sont les obligations...

4. TAP :

Le renouvellement des horaires : vendredi de 13h15 à 16h15, a été validé, lors du vote du Conseil d'école exceptionnel, le 22 mars 2016.

Comme cette année, il y aura des activités à l'année et des activités ponctuelles.

La mairie annoncera les futures activités d'ici la rentrée et les parents seront invités à inscrire leur(s) enfant(s) à ce moment là.

Yves Garcia sera bien présent l'an prochain et continuera de gérer l'organisation qui reste compliquée. Il lui est demandé d'être plus « sévère » afin de ne pas céder aux demandes des enfants de changements de dernière minute.

Les intervenants comme les enfants doivent continuer de suivre les règles qui avaient été élaborées collectivement en début d'année.

Un bilan sera fait avec l'ensemble des intervenants et tiendra compte des remarques des familles pour améliorer les choses pour la rentrée 2016.

La mairie rappelle que le coût des TAP reste une charge importante pour la Commune.

5. Informatique :

- L'association « Montagnux » (association des Avanchers) a commencé à basculer les ordinateurs sous le système Linux, sous Ubuntu et spécifiquement pour les écoles Scol-ubuntu. Finalement, tout devrait être opérationnel d'ici la fin de l'année scolaire afin que l'équipe enseignante puisse s'y familiariser durant l'été et être en capacité de proposer de nouvelles activités aux élèves, à la rentrée 2016.

Seul un nouvel ordinateur et un disque dur ont été achetés, ce qui entraîne une économie non négligeable par rapport au renouvellement de tout le parc informatique.

Pour ce qui est de la maintenance, comme elle devrait être limitée, peut-être sera-t-elle assurée par Montagnux. Team Info a laissé entendre que peut-être elle pouvait s'en occuper. On se laisse une année pour voir comment ça fonctionne et si l'on peut se passer de l'intervention d'une entreprise pour la maintenance. Par contre, la mairie doit revoir le contrat avec Team Info : seulement le PC de la direction à garder en maintenance.

- L'ordinateur de Myriam, qui commence à vieillir pourrait aussi passer sous Linux. A voir avec Montagnux. Par contre, il faudrait installer une borne WIFI au niveau de la cantine, pour permettre à Myriam de faire les menus, les mises à jours sur le site de l'école et les commandes depuis le haut.

- TBI ou VPI pour la classe CP-CE1 à envisager d'acheter pour la rentrée 2017. Cet investissement se couplerait avec le changement de méthode de lecture.

Le coût à l'étude. Actuellement, il faut compter

- Vidéo-Projecteur-Interactif + Petit Ordinateur portable + Installation = 3000€.

- Tableau-Blanc-Interactif + Vidéoprojecteur + Installation = 5000€.

6. Classe découverte :

L'an prochain, la classe de CE2-CM partira en classe de découverte en juin 2017. Il devrait y avoir une activité nautique, c'est la raison pour laquelle les élèves ont passé un test cette année (afin d'anticiper la fermeture de la piscine).

Le dossier : organisation, budget = 3000€/partenaire, sera établi durant le 1^{er} trimestre de la rentrée 2016.

Les certitudes : les élèves partiront 1 semaine (du dimanche matin au vendredi soir), Annie Betry et Eliane Genix seraient les accompagnatrices, la destination devrait être dans un secteur restreint.

7. Autres :

Suite à l'annonce de la fermeture des bassins du Morel, les élèves ne pratiqueront pas la natation durant toute l'année scolaire 2016-2017, puisqu'aucune autre piscine n'est en mesure de nous accueillir.

Nous ferons donc des activités sportives à l'école pour limiter les déplacements et le coût que cela engendre. C'est Pascal Bœuf (intervenant sport CCVA) qui continuera de nous accompagner en sport tout au long de l'année et devrait être en mesure de nous accorder des créneaux supplémentaires,

2 – Activités de fin d'année :

1. Intervention auteur-illustrateur :

Johan Leynaud est intervenu dans le cadre d'un projet d'écriture au sein de l'école.

Toutes les classes ont travaillé à partir de son album « Mon papa est un soleil ».

Vous pouvez retrouver les différents moments de son intervention à l'école, sur le site de l'école.

La classe des CE2-CM a abouti à un livre qui sera imprimé d'ici la fin d'année scolaire. Les familles qui le désiraient pouvaient le commander. Un exemplaire de chaque niveau (CE2, CM1 et CM2) sera consultable à l'école.

Nous remercions l'ensemble des partenaires : Mairie, APE et Coopérative Scolaire qui ont financé ce projet et permis qu'il voit le jour.

2. Ramassage des déchets :

La journée a eu lieu le jeudi 2 juin dans des conditions moins sympathiques que les années précédentes : le froid et la petite pluie étaient de la partie mais n'ont pas découragé les petits nettoyeurs.

Nous remercions Nathalie Chabaux, animatrice qualité environnement de la station, et l'ensemble des personnels de Valmorel pour l'organisation de cette journée.

La proposition de ramasser le matin, de pique-niquer à l'abri, au chaud le midi et de visionner un film (Heidi) l'après-midi a été très bien reçue.

Nous avons aussi pu constater qu'il y avait moins de déchets que les premières années où nous participions. Les gens seraient-ils plus respectueux de leur environnement ?

3. Défis des pirates :

Les défis des pirates vont s'enchaîner tous les lundis pour l'école des Avanchers : le 13 juin pour les maternelles, le 20 pour les CP-CE1 et le 27 pour les CE2-CM.

Nous comptons sur les élèves pour se dépasser lors des épreuves et tenter de gagner un maximum de « Morel d'Or ». Nous comptons sur les accompagnateurs pour aider au bon déroulement de ces activités : gestion des groupes, soutien moral des moins téméraires, aide dans l'eau si besoin...

Nous invitons les familles à aller voter à la piscine pour le poème créé par la classe de leur(s) enfant(s).

Les poèmes seront mis sur le site de l'école afin que vous puissiez les reconnaître car ils seront affichés de façon anonyme à la piscine.

4. Sortie scolaire :

Elle aura lieu au Bourget du Lac, le mardi 28 juin. Nous observerons les oiseaux et autres petites espèces aquatiques. Nous serons accompagnés par des animateurs de la FRAPNA.

Un mot sera mis dans les cahiers de liaison d'ici la fin de semaine.

5. Kermesse :

Elle aura lieu à l'école, le vendredi 17 juin. Cette année le programme est chargé :

- 16h30-17h30 : spectacle proposé par les intervenants des TAP,

- 17h30-18h : chants proposés par l'école,

- 18h-20h : stands de jeux, karts-pédalos, ânes pour les enfants et les adultes

Et bien entendu, buvette, petite restauration et « bal improvisé ».

En cas de mauvais temps, les enfants seront mis à l'abri sous les chapiteaux.

3 – Questions diverses :

1. Budget Mairie :

Le budget de la mairie est très tendu. Aussi demande-t-elle à l'école de limiter les dépenses dites « exceptionnelles » et annonce qu'il faudra supprimer des sorties à la rentrée 2017. Le coût des transports étant élevé : 6000€ /année scolaire.

La proposition d'utiliser les Valmobus pour limiter les frais de transport ne peut être retenue car ces bus ne sont pas équipés de suffisamment de places assises ni de ceintures de sécurité.

L'équipe enseignante devra donc faire des choix.

2. Aménagement terrain de sport :

Le réaménagement du terrain de sport : 4 panneaux de basket = 2 terrains perpendiculaires au terrain de foot + suppression du panneau de basket actuel et de l'enrobé ne pourra être réalisé en raison du budget restreint de la commune.

Seul le ré-engazonnement pourrait se faire mais ce ne sera pas prêt pour la rentrée 2016. Les employés municipaux n'ont pas le temps.

3. Projets PACAP (Petite enfance Alimentation Corpulence et Activité Physique) :

Différents intervenants mandatés par la maison médicale d'Aigueblanche : diététicienne, psychologue, éducateur sportif, médecin... sont intervenus à l'école pour sensibiliser les enfants comme les adultes. Nous regrettons qu'aucun parent d'élève ne soit venu à la rencontre proposée le mardi 17 mai à partir de 18h. Apparemment, le problème a été le même dans d'autres écoles. Un parent délégué, suggère que la réunion ait lieu à 19h par exemple. Ce sera proposé à l'équipe PACAP qui, de toute façon, doit revoir son organisation pour l'an prochain et voir si les heures dégagées pour les adultes ne doivent pas plutôt l'être à destination des élèves du cycle 3.
A suivre donc, l'an prochain.

La séance a commencé à 18h et a été levée à 20h20.